

**Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 19 septembre 2017**

Délibération n°2
Portant désignation de trois **délégués étudiants**

*Vu l'article 712-6-1 du code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que la Commission de la formation et de la vie universitaire du 6 septembre 2016 avait décidé d'adjoindre au vice-président étudiant quatre délégués étudiants (un pour la recherche et trois pour la formation et la vie étudiante),

Considérant que les trois sièges de délégués étudiants liés à la formation et à la vie étudiante sont vacants et qu'il convient de désigner trois autres étudiants dédiés à cette fonction, proposés par le vice-président étudiant,

Considérant que les délégués étudiants sont désignés parmi les élus des conseils de l'établissement,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

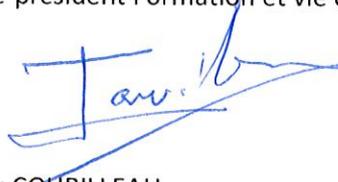
Vote

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres représentés : 6
Membres absents et non représentés : 17

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0
Non participation : 0

Article unique : approuve la désignation de Déborah LOEMBA en tant que déléguée étudiante chargée de la formation et d'Aurore KHAN et de Maximilien PAYET en tant que délégués étudiants chargés de la vie étudiante.

Le vice-président Formation et vie étudiante,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 13 octobre 2017

Notifié le : 13 octobre 2017